

# Deux seuils particulièrement remarquables : Bayard et la Freissinouse

## Le seuil Bayard

Le premier d'entre eux est le seuil **Bayard** dans les **Hautes-Alpes**, un des seuils les plus remarquables, puisque, du col homonyme (à l'ouest), qui cote 1248 m, jusqu'au **col de Manse** (1269 m), à l'est, il s'étend sur 4 km. Ce seuil témoigne de la diffluence, à chaque glaciation importante, du glacier de la **Durance** en direction de la vallée du **Drac**. Au MEG, l'épaisseur de glace sur le seuil atteignait 400 m, contre seulement 250 m au LGM (Würm récent).



A première vue toutefois, le seuil **Bayard** ne semble pas répondre au critère d'horizontalité parfaite que nous évoquions ci-dessus : entre les deux cols, la **Crête Bayard** s'élève jusqu'à 1351 m, soit 100 m plus haut que le **col Bayard**.



Mais les terrains qui constituent le versant sud de cette crête sont constitués de dépôts glaciaires datant du début de la décrue du Würm, alors que le versant nord est un sandur de la diffluence du glacier de la **Durance**, au-dessus du seuil.

*Photo prise du Palastre*



La **Crête Bayard** est donc une forme de dépôt, surimposée à la forme d'ablation que constitue le véritable seuil sous-jacent.

Nous ignorons donc l'altitude exacte de celui-ci entre les deux cols, mais il n'est pas irréaliste de supposer qu'elle répond au critère d'horizontalité.

*Photo prise de la Crête de Charance.*

## Le seuil de la Freissinouse

Dix kilomètres en aval du seuil **Bayard**, sur la même rive de la **Durance**, le seuil de **La**

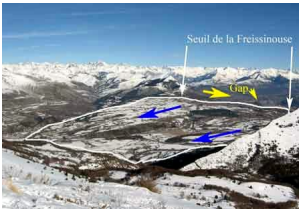
## Les seuils glaciaires

Écrit par Claude Beaudevin

Dimanche, 06 Février 2011 17:19 - Mis à jour Vendredi, 16 Mars 2018 18:35

**Freissinouse**, large de 3 km, fait communiquer cette vallée avec celle du **Petit Buëch**. Ainsi que le seuil **Bayard**, il a été emprunté à chaque glaciation importante - en particulier celle du Würm - par une diffluence du glacier durancien. Mais, à la différence du seuil **Bayard**, celui de **La Freissinouse** est empâté par des dépôts glaciaires sur ses deux versants et son versant aval n'est pas un sandur.

Voici ce versant aval du seuil de **La Freissinouse**, qui, de l'altitude 1000 m environ, s'étend jusqu'à la **Roche des Arnauds** avec une pente de l'ordre de 2 %. De même que pour le seuil **Bayard**, nous ignorons l'altitude exacte du bedrock sous les garnissages morainiques.



Cette énorme masse de dépôts, encadrée de blanc sur la photo ci-contre, est constituée de dépôts glaciaires würmiens auxquels leur teneur en argile permet d'abriter des cultures.

Le sandur - s'il en existe un - est reporté en aval de la **Roche des Arnauds**. Mais, remanié par le **Petit Buech**, il n'a plus droit à cette appellation stricto sensu.

*Photo prise de la Crête de Céüse*

